

IVème Assemblée des Laïcs Missionnaire Comboniens d’Afrique Cotonou 2022

Les représentants des Laïcs Missionnaires Comboniens (LMC) d’Afrique – Tchad, Congo, Egypte, Kenya, Togo-Ghana-Bénin, Ouganda –, accompagnés par deux membres du comité central, se sont réunis pour leur quatrième assemblée continentale du 3 au 11 décembre 2022 à Cotonou-Bénin.

Nous avons vécu notre assemblée comme un réveil de notre mission en tant que LMC, un moment privilégié pour trouver des solutions à nos problèmes et défis communs.

Ce fut un moment d'harmonie au sein de la grande diversité de nos membres, l'engagement de chacun à contribuer de son mieux, en faisant référence à notre histoire commune, à partir des propositions de Layibi de 2011 jusqu'à celles de Rome de 2018.

Notre participation est un signe de la croissance des LMC dans les différents pays. De nouveaux pays sont arrivés avec de nouveaux membres ... nous remercions Dieu pour ces nouvelles vocations et l'espoir que cela représente. Nous savons que nous sommes encore très peu nombreux et qu'il y a beaucoup à faire pour aider la mission que le Seigneur nous a confiée.

En venant ici, nous pensions que nous avons besoin de documents et de résolutions qui nous aident à orienter nos groupes pour avancer vers notre mission commune, mais nous avons découvert la richesse de tous les documents que nous avons déjà. Par conséquent, nous encourageons tous nos membres à les étudier et à les rendre concrets (en commençant par la conclusion prise à Rome 2018) afin qu'ils puissent nous aider et nous guider vers notre mission commune.

Nous croyons en la synodalité de notre famille, qui s'exprime à travers notre coresponsabilité qui nous aide à atteindre plus d'unité. Notre réalité est différente mais nous avons des objectifs communs.

Dans cette assemblée, nous avons beaucoup discuté de nos défis en tant que membres LMC de notre mouvement international. Nous voulons faire face à ces défis de manière systématique, à travers des étapes claires et des propositions concrètes qui nous permettent d'atteindre tout ce à quoi nous sommes appelés.

Nous croyons vraiment que la première étape est d'étudier nos documents internationaux (en particulier notre accord de Rome). Ainsi, nous voulons définir des moments spécifiques pour les réviser au sein de nos groupes (un sujet à la fois) afin de voir quels ajustements spécifiques nous pouvons faire pour les mettre en œuvre dans nos groupes.

En tant que famille qui prend soin les uns des autres, nous aimerions réveiller notre curiosité de savoir ce qui se passe dans les autres groupes et aussi la volonté d'apprendre d'autres langues, ce qui nous pourrait aider à communiquer et à interagir.

Pendant notre assemblée, nous avons réfléchi beaucoup sur nos engagements missionnaires. Nous croyons vraiment que nous devons mettre notre vocation au centre de notre vie et répondre à l'appel que le Seigneur nous lance pour un service missionnaire dans et en dehors de notre pays. Un service qui vient de notre vocation commune en tant que LMC, et nous espérons que nous pourrions l'exprimer par une présence communautaire concrète dans chaque pays. Mais pour que cela soit possible, nous savons que nous devons considérer notre famille LMC comme nous considérons notre famille biologique, en prenant soin d'elle et en nous engageant ensemble à servir la mission.

En ce qui concerne l'envoi de nos membres hors du pays, nous savons que le défi économique est très important. Dans ce sens, nous proposons que chaque groupe inclût dans son budget annuel un pourcentage de ses revenus à mettre de côté en vue de soutenir un membre en mission à l'étranger. Le groupe d'envoi devrait également mettre de côté un certain montant pour soutenir un membre qui revient de mission afin de l'aider à se loger pendant une certaine période pour faciliter sa réintégration dans le pays.

Au cours de cette semaine, nous avons eu l'occasion de réfléchir sur l'importance d'une vie sacramentelle pour tous nos membres, et sur la façon dont le mariage traditionnel et d'autres questions peuvent arriver à rendre cela difficile. Dans ce sens, nous voulons encourager tous nos groupes à réfléchir sur cet aspect de notre vie chrétienne en tant que laïcs et à essayer d'aider nos membres à ce sujet. En tant que laïcs, membres engagés dans l'église, nous devrions contribuer à cet important processus d'inculturation de l'évangile dans notre propre culture.

Nous avons également constaté que nous avons de nombreuses situations où un seul membre d'un couple marié appartient aux LMC.

C'est quelque chose d'important que nous devons prendre en considération pendant le processus de discernement, où nous pouvons inviter le couple à faire ce discernement vocationnel ensemble. Nous verrons alors si les deux ont la vocation à être LMC ou seulement un, et comment cette vocation peut être vécue au sein de la famille.

En termes de formation, nous avons eu l'occasion de découvrir toute la richesse du nouveau *guide international du LMC*. Nous encourageons donc nos groupes à revoir et à mettre à jour leurs plans de formation en fonction de ce guide.

Nous avons également eu l'occasion de découvrir le *plan de communication de LMC international*. En suivant ce guide, nous proposons que chaque groupe élabore son propre plan de communication tous les ans ou tous les deux ans avec des tâches spécifiques, afin d'avoir une approche systématique de notre communication. Nous avons également convenu de créer une commission de communication au niveau africain formée par les différents secrétaires de communication de nos groupes nationaux.

Mais il est certain que l'un des principaux défis est la question de l'autonomie financière. Dans ce sens, nous voulons renforcer notre formation depuis les besoins de base jusqu'à une formation plus avancée, qui nous permette d'avoir un système de comptabilité commun et de savoir comment présenter et suivre des projets de développement.

Nous ne voulons pas oublier notre engagement au niveau international. C'est pourquoi nous invitons chaque groupe à choisir le pourcentage de ses revenus qu'on veut contribuer et la fréquence à laquelle nous allons envoyer notre contribution au Fonds Commun International géré par le Comité Central.

Comme nous avons redécouvert la grande magnitude et responsabilité de notre vocation LMC, et tous les engagements et besoins que nous devons couvrir, nous voulons suggérer une réflexion sur la façon dont nous organisons nos groupes. Et surtout en ce qui concerne le temps que nous consacrons à nos réunions afin de voir comment nous pouvons accomplir tous les engagements que nous avons à faire en tant que LMC.

Nous disons OUI à l'appel que le Seigneur nous lance en tant que LMC africains, membres de notre famille LMC internationale et en pleine communion avec le reste de la Famille Combonienne et l'Eglise.

Cotonou, 11 décembre 2022.

Pendant la journée de notre fête LMC (troisième dimanche de l'Avent).